



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>85155</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales, santé et droits des femmes		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> >retraités : régimes autonomes et spéciaux	<b>Tête d'analyse</b> >travailleurs de la mine : revendications	<b>Analyse</b> > perspectives.
Question publiée au JO le : <b>14/07/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les revendications des mineurs retraités. Parmi les revendications syndicales du 1er mai, une organisation réclame « le respect de la gratuité des soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers, la préservation du réseau d'établissements de prévention et de soins et des emplois afférents : dispensaires, centres de santé, centres hospitaliers... ». Il lui demande si elle compte répondre à cette revendication.